



FAQ

1. **Quel est l'objet de la campagne : « Décolonisez vos achats? »**

Le 41^e Conseil général d'août 2012 a demandé aux membres de l'Église Unie de s'engager dans des actions concrètes destinées à obtenir la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. La campagne : « Décolonisez vos achats » propose un mot d'ordre aux communautés locales et à leurs membres : « Priez, Parlez-en, Choisissez la paix en Terre Sainte! ». De multiples activités sont possibles en faveur d'une paix juste : la participation à des cultes, à des temps de prière et de réflexion; des actions d'ordre économique visant les biens produits dans les colonies de peuplement et le soutien de programmes visant à tisser des liens de confiance entre Palestiniens et Israéliens; la suggestion aux églises locales de favoriser les dialogues entre Canadiens palestiniens et juifs. Des renseignements et des ressources à propos de « Décolonisez vos achats » ont été envoyés à toutes les charges pastorales pour l'avent 2013 et sont disponibles sur le site : Unsettling Goods (www.united-church.ca/fr/getinvolved/unsettling-goods).

Si le 41^e Conseil général de l'Église Unie a approuvé la série d'actions décrites ci-dessus, un certain nombre des questions que nous évoquons ci-dessous portent sur la dimension économique de la campagne « Décolonisez vos achats ». Ce sont ces questions qui sont le plus souvent posées.

2. **Pourquoi s'engager dans des boycottages économiques de produits provenant des colonies israéliennes de peuplement?**

La loi internationale interdit à toute puissance occupante le transfert de populations civiles vers des territoires occupés. La Cour pénale internationale et la Cour de Justice internationale ont statué que les colonies de peuplement dans les territoires palestiniens constituaient une violation de la Quatrième Convention de Genève. Les Nations Unies comme le gouvernement canadien ont affirmé que les colonies représentaient un obstacle sérieux à la paix dans la région.

L'Église Unie du Canada considère que cette occupation est l'un des principaux facteurs de l'injustice qui sous-tend la violence dans la région, c'est pourquoi elle encourage ses membres à s'engager dans diverses actions tendant à mettre un terme à cette situation. Il s'agit, en particulier, d'éviter les produits issus de ces colonies. Les firmes implantées dans les colonies apportent une justification économique à la politique d'implantation de telles colonies dans le territoire palestinien pratiquée par le gouvernement israélien. C'est pour cela que l'Église Unie s'associe à d'autres Églises et à des organisations non-gouvernementales de par le monde qui militent pour la paix en Israël et en Palestine par le boycottage des produits issus de ces colonies israéliennes de peuplement.

3. **Comment puis-je savoir qu'un produit a été fabriqué dans les colonies de peuplement ?**

De nombreux produits, vendus au Canada et fabriqués dans les colonies de peuplement sont étiquetés : « Fabriqué in Israël ». Les consommateurs avertis et les détaillants sont donc en peine pour effectuer des achats, au détail comme en gros, qui justifient la volonté de paix. C'est pour cette raison que l'Église Unie du Canada a demandé au gouvernement fédéral d'exiger que les produits des colonies israéliennes de peuplement soient clairement identifiés et distingués des produits provenant d'Israël même. Pour en savoir plus, allez sur notre site : Take Action (www.united-church.ca/getinvolved/takeaction/130308).



FAQ

4. **Quelles entreprises, quels produits avez-vous ciblés pour vos boycottages ?**

L'initiative cible les produits fabriqués par Ahava, Keter et SodaStream dans les colonies de peuplement ou associés à celles-ci et largement diffusés au Canada. Ahava propose des produits de beauté tels que les crèmes hydratantes, des crèmes antisolaire et des sels de bain. Keter fabrique des remises pour outils de jardin en matière plastique ainsi que des clôtures, des meubles de jardin, des caisses à outils, des bacs de rangement, des objets de plein air tels que des jardinières, des jouets, des objets pour cuisine ou salle de bain. SodaStream fabrique des appareils permettant de produire soi-même des boissons gazeuses : les gazéificateurs, les sirops aromatisés, les bouteilles de gaz et les bouteilles.

5. **Comment avez-vous choisi les trois firmes ciblées dans cette action?**

Ces trois entreprises ont d'importantes unités de production dans les colonies de peuplement israélien. Leurs produits sont commercialisés dans les principaux magasins de détail de tout le pays, ce qui permet un large éventail de possibilités d'actions des consommateurs. Les produits de ces trois entreprises sont également ciblés par d'autres Églises, dont la United Methodist Church et la Presbyterian Church aux États-Unis.

6. **Avez-vous contacté les trois entreprises dont vous avez choisi de boycotter les produits ?**

Oui. Le Personnel a écrit aux trois entreprises le 28 mai 2013 exprimant les inquiétudes du 41^e Conseil général et appelant ces entreprises à cesser leur production dans les colonies de peuplement. La lettre proposait un dialogue avec l'Église au sujet de ses préoccupations. Jusqu'ici, seul SodaStream a répondu par écrit. Or, aucune de ces firmes n'a vraiment réagi à la préoccupation exprimée par l'Église Unie de voir l'occupation favorisée par la production actuelle des colonies de peuplement !

7. **Certaines de ces firmes ne créent-elles pas des emplois pour les Palestiniens?**

Oui, certaines le font. SodaStream, par exemple, répond aux boycottages de ses produits en soulignant le fait que son usine dans la colonie de peuplement crée des centaines d'emplois pour les Palestiniens. Or, il faut voir le tableau d'ensemble : les colonies de peuplements illégales ont été édifiées sur des terres confisquées aux Palestiniens. Cela a souvent entraîné leur déplacement et la perte de leurs moyens de subsistance. Un récent rapport de la Banque mondiale affirme que le principal obstacle à la création d'une économie palestinienne durable résulte de l'ensemble des restrictions imposées par l'occupation israélienne. Le rapport note que même si l'on ne confiait que 3 pour cent de la Zone C contrôlée par les Israéliens (cette Zone C comprend 61 pour cent de la Cisjordanie) aux Palestiniens pour un usage agricole on pourrait y créer de 150 000 à 200 000 emplois! Les syndicats palestiniens et les organisations ouvrières ont appelé à une action économique globale pour mettre un terme à cette occupation.

Étant donné le taux élevé de chômage en Cisjordanie, il n'est pas étonnant que les Palestiniens acceptent de travailler dans les usines des colonies de peuplement pour y gagner leur vie. Nous devons prendre en considération le type d'économie palestinienne qui pourrait émerger si les Palestiniens n'étaient pas contraints à vivre sous occupation israélienne.



FAQ

8. **Ces firmes fabriquent-elles des produits dans d'autres lieux que les colonies ?**

L'ensemble de la production de Ahava est réalisée dans la colonie de peuplement de Mitzpe Shalem.

Keter Plastic a deux usines dans la colonie de Barkan mais aussi de nombreuses autres usines de par le monde, dont plusieurs en Israël même.

SodaStream produit des machines à gazéifier dans la zone industrielle de Ma'ale Adumim. Or, ses sirops sont fabriqués en Israël où se trouvent des ateliers de peinture et d'assemblage, mais l'usine principale se trouve dans la colonie. La firme affirme qu'elle compte « 22 entreprises » de par le monde. Or, à part l'usine en Chine qui fabrique des pièces détachées pour la principale usine de Ma'ale Adumim, les autres entreprises ne sont que des points de distribution où les gens viennent rapporter leurs cartouches de dioxyde de carbone pour leur remplissage.

9. **En fait, ne boycottez-vous pas, potentiellement, des produits fabriqués en Israël ?**

La question de l'exactitude de l'étiquetage est en effet très importante. Nous faisons tout pour limiter notre action économique aux produits fabriqués dans les colonies de peuplement. À cette fin il nous faut la collaboration des firmes qui disposent de moyens de production ailleurs. Nous demandons à ces firmes dont les produits sont étiquetés : « Fabriqué en Israël » de nous détailler une liste des produits fabriqués dans les colonies de peuplement afin que nous puissions les distinguer. Nous avons écrit au ministre du Commerce international Ed Fast pour demander que le Canada exige que les produits provenant des colonies de peuplement israélien en Cisjordanie soient clairement identifiés comme tels et distingués des produits fabriqués en Israël même.

10. **Est-ce que le boycottage économique des produits des colonies de peuplement ne revient pas à boycotter Israël ?**

Non ! Nous ne recommandons pas le boycottage d'Israël ni celui des biens israéliens. Nous ne visons que les biens produits dans les colonies de peuplement. Nous sommes convaincus que l'action économique visant l'occupation est justifiée. Une telle action doit spécifiquement cibler les produits de l'occupation et doit montrer que l'occupation est injustifiable. Il faut clairement définir le but d'une telle action et démontrer ainsi que tout soutien apporté à l'existence des colonies de peuplement est à la fois immoral et éthiquement injustifié : il faut éviter d'acquiescer tout bien produit dans ces colonies ou qui soit lié à elles.



FAQ

11. **Souhaiteriez-vous que les consommateurs boycottent les commerçants qui s'obstineraient à continuer à vendre les produits de ces entreprises ?**

Non ! La résolution du 41^e Conseil général demande aux consommateurs de bien vouloir éviter d'acheter les biens produits dans les colonies ou liés à celles-ci. Il ne demande pas le boycottage des commerçants qui vendent de tels produits. Il serait souhaitable que les consommateurs demandent à ces détaillants en particulier de bien vouloir cesser de vendre les produits des colonies. En Mai 2013, le personnel a envoyé des lettres à quatre chaînes commerciales canadiennes : La Baie, Canadian Tire, Home Depot et Walmart. Seuls les représentants de Walmart ont accepté de nous rencontrer.

12. **Est-ce que cette initiative vise le grand public au-delà des membres de l'Église Unie?**

Nous visons d'abord les membres de l'Église Unie, mais d'autres seront certainement les bienvenus!

13. **D'autres sont-ils impliqués dans des actions similaires touchant aux colonies de peuplement israélien ?**

Le Conseil œcuménique des Églises a demandé à ses Églises membres d'envisager un boycottage des produits des colonies de peuplement. La United Methodist Church (USA), la Presbyterian Church (USA), la Methodist Church en Grande Bretagne, les British Friends (Quakers), et le South African Council of Churches (Conseil des Églises de l'Afrique du Sud) ont adopté des mesures semblables. Il en est de même pour de nombreuses Églises européennes. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur notre site : What Are Other Churches Doing page (www.united-church.ca/getinvolved/unsettling-goods/about/others).

Le Danemark et l'Afrique du Sud exigent désormais que les produits des colonies de peuplement soient clairement identifiés et étiquetés en conséquence. Le Royaume Uni dispose d'un code de conduite volontaire pour ce type d'identification. En Mars 2013, le gouvernement hollandais a demandé aux responsables des chaînes de supermarchés d'étiqueter les produits des territoires occupés pour éviter d'induire les clients en erreur. L'Union Européenne (UE) débat de nouveaux règlements, qui devaient prendre effet en 2013, pour garantir que les produits originaires des colonies de peuplement, vendus dans les pays de l'UE, soient étiquetés comme tels.

Des organisations juives ont également appelé à ce type d'action. Quelques organisations libérales juives sionistes se sont dites inquiètes du risque que le projet des colonies de peuplement représente un risque pour l'identité juive d'Israël. L'organisme Canadian Friends of Peace Now (Amis de la Paix Maintenant) constitue l'un de ces groupes qui, sans adhérer à l'initiative d'action économique de l'Église Unie, soutient les recommandations de l'Église sur les colonies de peuplement. D'autres organisations juives et d'autres particuliers ont adopté un point de vue similaire. Dans son récent ouvrage *The Crisis of Zionism*, Peter Beinart, un commentateur juif orthodoxe, appelle au boycottage des produits des colonies de peuplement. Le Dr Alon Liel, ancien ambassadeur israélien en Afrique du Sud, a de même soutenu un boycottage des produits des colonies de peuplement.



FAQ

14. **Que puis-je faire d'autre pour la paix dans la région ?**

La campagne : « Décolonisez vos achats », adresse aux églises locales et à leurs membres le message suivant : « Priez, Faites un choix, Parlez-en, Choisissez la paix en Terre Sainte ». Ceci implique une série d'actions en faveur d'une paix juste. S'ajoutent aux actions économiques visant les produits issus des colonies de peuplement d'autres manifestations tels que la participation à des cultes, à des temps de prière ou de réflexion; garantir la survie des Palestiniens par l'achat de produits du commerce équitable ou la plantation d'oliviers; le soutien de programmes destinés à tisser la confiance entre Palestiniens et Israéliens; des visites en Terre Sainte pour découvrir les actions pacifiques menées pour parvenir à la fin de l'occupation; et l'invitation d'un membre de l'Église Unie qui a effectué une visite ou qui a vécu en Palestine/Israël pour qu'il parle de son expérience au sein de votre communauté locale. Les paroisses sont également invitées à approfondir et à consolider leurs relations avec des Canadiens juifs ou palestiniens. Des renseignements et des ressources sur la campagne "Décolonisez vos achats" sont disponibles sur notre site web : www.united-church.ca/fr/getinvolved/unsettling-goods).

15. **Pourquoi l'Église Unie s'implique-t-elle dans les affaires du Moyen Orient?**

L'Église Unie entretient depuis longtemps des relations avec cette région et avec les chrétiens palestiniens. L'un des anciens modérateurs de l'Église Unie, feu Bob McClure, fut missionnaire, à titre médical, à Gaza dans la fin des années 40. Des membres de l'Église Unie, envoyés outremer, ont servi dans cette région tout récemment auprès des dirigeants des Églises de Jérusalem et comme participants au Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël du Conseil Œcuménique des Églises. Des centaines de membres de l'Église Unie ont également visité la région et se sont dit inquiets de ce qu'ils y ont vu.

Les chrétiens palestiniens ont par ailleurs spécifiquement demandé aide et action (www.kairopalestine.ps). Ils nous disent que la situation en Israël et en Palestine a atteint un point de crise. Comme tous les Palestiniens, ils souffrent d'une occupation militaire oppressive. Ils sont en particulier préoccupés par le fait que les chrétiens disparaissent de la terre où le Christ a vécu. Ils nous disent franchement que le problème ne vient pas des musulmans mais de l'occupation israélienne.

16. **Quel rapport y a-t-il entre ce type d'activité politique et la foi chrétienne?**

L'Église a reçu de l'Évangile un mandat pour s'engager dans la mission de Dieu et pour œuvrer pour la justice et la paix. Les partenaires palestiniens chrétiens nous rappellent à l'évidence que certaines théologies chrétiennes (surtout aux États-Unis et au Canada) approuvent l'occupation, encouragent et soutiennent financièrement la création des colonies israéliennes de peuplement et font campagne contre toute reconnaissance de l'état palestinien. Nos partenaires nous disent que ces théologies chrétiennes sionistes sont fausses, et représentent un enseignement hérétique. La situation en Israël et en Palestine a certes des dimensions politiques importantes, mais la théologie, la pratique, et les relations des chrétiens sont au cœur des enjeux.



FAQ

17. **Que répondez-vous quand on accuse l'Église Unie d'antisémitisme chaque fois qu'elle critique Israël?**

L'Église Unie du Canada est déterminée à rechercher une juste paix en Palestine et en Israël. Nous ne considérons pas que critiquer Israël soit de l'antisémitisme. Cependant, on serait en droit, ce serait même un devoir, de remettre en cause la critique si celle-ci en venait à délégitimer ou à diaboliser Israël.

Le 41^e Conseil général a réaffirmé l'engagement de longue date de l'Église Unie vis-à-vis des chrétiens palestiniens, tant en approfondissant les relations réciproques qui nous lient que dans la volonté de nous faire leur porte-parole. Ceci va de pair avec un profond souci du bien-être et de la sécurité d'Israël.

Le Conseil a réaffirmé son soutien à une solution reconnaissant deux États ce qui permettrait de résoudre le trouble qui secoue la région et d'assurer la sécurité et la justice pour tous les peuples. Le Conseil a désigné l'occupation, depuis 1967, comme étant l'un des facteurs majeurs d'injustice qui contribue à la violence dans la région. Il a également dénoncé les agressions incessantes, les incitations à la violence qui visent l'État d'Israël et son peuple, toutes les questions posées sur le droit d'Israël à l'existence, toutes celles qui cherchent à miner sa légitimité d'État. Le Conseil a rappelé qu'il a toujours appelé au rejet de toutes les formes de violence, de l'incitation à la violence, de la pédagogie de la violence par toutes les parties quelles qu'elles soient. Il a également réaffirmé la politique décennale de l'Église Unie qui reconnaît Israël comme État juif.

L'Église Unie condamne les actions et les activités visant à délégitimer ou à diaboliser Israël. Les critiques à l'encontre d'Israël varient grandement et doivent être appréciées à partir de l'objectif qu'elles visent. Toute critique qui remet en cause le droit d'Israël à son existence ou qui chercherait à miner sa légitimité d'État est inacceptable. Toute action, tout langage qui diabolise Israël ne peut être positif. En certains cas, ceux-ci peuvent constituer de l'antisémitisme. Demander des comptes à Israël, comme à tout État démocratique moderne, est l'un des moyens par lesquels la société civile contribue à soutenir la démocratie et la justice. Les partenaires juifs de l'Église Unie nous affirment que les fausses accusations d'antisémitisme qui voudraient faire taire toute critique de l'occupation minent tout autant la quête d'une juste paix. L'Église Unie a clairement affirmé que tous les États, dont l'État d'Israël, sont tenus de se conformer au droit international.



FAQ

18. **Pourquoi l'importance que l'Église Unie accorde à Israël semble-t-elle démesurée par rapport à un certain nombre de situations encore pires dans le monde ?**

L'Église Unie réagit devant de nombreuses autres situations dans le monde. Au cours de ces dernières années l'Église a fait des déclarations et appelé à mener des actions à propos de situations préoccupantes au Canada, au Guatemala, en Colombie, au Pérou, en Inde, au Salvador, dans les régions limitées du Soudan, dans la République du Congo et en Corée.

En mai 2013, l'Église Unie a été l'une des 24 Églises canadiennes signataires d'une lettre, rédigée par le Conseil canadien des Églises, adressée au Premier ministre Stephen Harper, demandant au gouvernement canadien de réagir aux crises du Moyen Orient, dont « la tragédie humanitaire interminable qui se joue en Syrie; l'incertitude et le trouble qui marquent les transitions démocratiques en Égypte; les décennies sans solution du conflit Israélo-palestinien; et les tensions et stress croissants au sein et entre les divers pays de la région ».

Dans le cas de la Syrie, nous n'avons pas de partenaires sur place mais nous collaborons avec un partenaire régional – le Conseil des Églises du Moyen Orient (qui compte des Églises membres en Syrie) – ACT Alliance, et la Banque canadienne de grains. Tous sont profondément inquiets de la situation et apportent une aide humanitaire au peuple syrien.

L'Église Unie collabore, de par le monde, avec des partenaires locaux qui connaissent bien les situations. Dans la grande région du Moyen Orient, l'Église Unie entretient des liens forts avec le Conseil des Églises du Proche Orient, le Conseil des Églises du Moyen Orient et le Conseil œcuménique des Églises, qui représentent un grand nombre de chrétiens.

19. **Pourquoi l'Église Unie n'attache-t-elle pas autant d'importance à la situation des chrétiens ailleurs au Moyen Orient ? Qu'en est-il des chrétiens d'Égypte et de Syrie ?**

L'Église Unie est membre du Conseil œcuménique des Églises qui soutient activement les chrétiens partout au Moyen Orient. Nous sommes également des partenaires actifs du Conseil des Églises du Moyen Orient qui représente de nombreuses communautés chrétiennes de la région.

Toutes les fois que nous répondons à des demandes d'action ou d'assistance dans la région, nous savons qu'il nous faut d'abord écouter ce que les chrétiens des divers pays du Moyen Orient disent et demandent eux-mêmes. La question essentielle est de savoir ce qui va les aider dans leur situation. Il appartient aux chrétiens eux-mêmes de la région de déterminer leurs besoins, ce qui va faire la différence pour eux, dans leurs vies. Sinon, nous risquerions d'aggraver les choses. Avec cet impératif en tête, l'Église Unie soutient les efforts d'aide humanitaire dans tout le Moyen Orient et, en particulier, ceux qui visent les gens qui ont dû fuir leurs maisons pour cause de guerre civile. Cela se fait en accord avec les autres organisations canadiennes et le gouvernement canadien.



FAQ

Pour citer un exemple, l'Église Unie, en réponse aux appels du Conseil œcuménique des Églises et du Conseil des Églises du Moyen Orient, soutient actuellement une campagne pressante auprès de l'ensemble des membres de l'Église en faveur des Syriens (dont des chrétiens) déracinés par la violence de leurs foyers et par la guerre civile interminable qui fait rage dans leur pays. Les fonds recueillis lors de la campagne ont été envoyés au Conseil des Églises du Moyen Orient ainsi qu'à d'autres organisations qui agissent localement pour aider les Syriens déracinés, dont un certain nombre de chrétiens. Pour obtenir de plus amples informations sur cette campagne de l'Église Unie sur la Syrie veuillez vous rendre sur la page Syria Refugee Appeal (www.united-church.ca/syria). L'Église Unie du Canada propose également des possibilités concrètes et le soutien qui doit en découler aux paroisses qui souhaitent offrir protection à des réfugiés. Cela s'effectue par la réinstallation par le biais de parrainages de réfugiés en vertu de l'Accord de Parrainage conclu avec le gouvernement canadien. La crise syrienne a non seulement causé le déplacement interne et l'émigration forcée de deux millions de Syriens vers des pays voisins tels que le Liban et la Jordanie, mais a également entraîné le déplacement de centaines de milliers d'autres populations déracinées (des Palestiniens, des chrétiens iraniens et irakiens, des Soudanais du Sud, des Somalis, pour n'en citer que quelques uns) qui étaient réfugiés en Syrie et hors de ses frontières. Pour de plus amples informations sur le parrainage des réfugiés voir notre page : Sponsor a Refugee (www.united-church.ca/humanrights/refugees/sponsor).

Avec d'autres Églises du Canada et du monde, l'Église Unie a également demandé aux gouvernements du Moyen Orient de garantir protection et sécurité à tous ceux qui vivent dans les zones de conflit, comme en Syrie, et en particulier pour les groupes vulnérables et minoritaires, y compris les chrétiens.



L'Église Unie du Canada
The United Church of Canada